

CHSCT DU 1^{er} AVRIL 2016

Avant d'aborder les débats, vos représentants FO-FINANCES 64 ont procédé à la lecture de la déclaration liminaire ci-dessous. Ils ont également dénoncé un ordre du jour trop chargé ne permettant pas d'accorder le temps nécessaire au traitement en profondeur de tous les sujets.

*Déclaration liminaire des représentants FO-FINANCES 64
au CHSCT du 1^{er} avril 2016*

Monsieur le Président,

Force est de constater que notre Ministère a fortement contribué à la réduction des effectifs de la fonction publique et, par là même, mis en danger bon nombre de collègues qui s'évertuent, au prix de leur conscience professionnelle, mais aussi et surtout de leur santé, à maintenir le service public républicain sur l'ensemble du territoire, ce dernier étant nécessaire à la cohésion sociale de notre pays.

Vous nous avez convié, fin février, à des visites de postes faisant partie de restructurations ou susceptibles de l'être. Il semblerait, après précisions de votre part, que ces visites ne revêtaient qu'un caractère « non officiel ». Nous en avons pris acte et décidé, par souci de cohérence, de ne finalement pas nous joindre à ces visites car, pour nous représentants FO, elles n'auraient apporté aucune information sur le devenir de nos collègues des « petits postes ».

« Petits postes » par la taille, mais grands au regard du service public rendu qui a toujours été un élément essentiel du maillage territorial. Aujourd'hui, ces mêmes collègues subissent de plein fouet les suppressions d'emplois. A ce manque de moyens humains, s'ajoutent les réductions de crédits, alors que nous apprenons par voie de presse (la République dans son édition du 3 mars) que le Ministre du budget se félicite de l'encaissement des redressements fiscaux en indiquant que "Douze milliards c'est davantage que les budgets de la Justice, de la Culture, de l'aide au développement, et autant que les dépenses du ministère de l'Intérieur pour la sécurité des Français" .

Pour autant, les charges de travail n'ont pas baissé, bien au contraire !

Nos collègues n'en peuvent plus, jusqu'à y laisser leur santé. Ils ne souhaitent qu'une chose, rejoindre des postes dits « plus gros » afin de connaître un semblant d'amélioration.

Il ne faut pas se leurrer ! Une fois les postes regroupés, l'administration continuera ses restructurations jusqu'à laisser exsangue tout le réseau, au nom d'une doctrine aveugle de suppressions d'emplois dans la fonction publique d'Etat.

En effet, les « gros postes » n'ont pas plus de lisibilité quant à leur devenir (départs à la retraite ou mutations non remplacés, projets de restructuration morts-nés).

Monsieur le Président, le syndicat FO vous a alerté plusieurs fois sur la fragilisation des agents au sein de la DDFIP 64. C'est donc avec une certaine solennité que l'on vous demande de prendre très rapidement en charge la souffrance de nos collègues.

Il est temps de dire stop aux suppressions d'emplois !

Pour nous, représentants FO, les visites sur site ne doivent s'effectuer que sur la base d'un projet de restructuration suffisamment élaboré, de telle manière que nos collègues connaissent leur devenir et puissent exercer leurs missions en toute sérénité .

Enfin, nous demandons à ce que les dates prévisionnelles de CHSCT fassent l'objet d'un minimum de concertation avec les OS.

Le Président du CHS-CT, Monsieur NESA, a répondu à notre déclaration liminaire en précisant que les représentants du personnel peuvent faire des visites de postes à titre informel, mais que si les représentants préfèrent des visites à caractère plus officiel il y est tout autant favorable.

S'agissant des petits postes, il a rappelé que s'il n'est pas un grand fanatique de la suppression du maillage territorial, il est nécessaire selon lui de bouger s'il n'y a plus de travail dans ces postes ou lorsqu'il y en a encore mais qu'il n'y a plus de possibilité d'y nommer des collègues. Il a rappelé que lorsque la réforme territoriale sera achevée une réflexion sera engagée, et que dans ce cadre deux projets ont été remontés à la centrale :

- la fusion des Trésoreries de Salies, Sauveterre et Navarrenx ; il nous a annoncé que ce projet ne se fera pas dans un avenir proche pour des raisons à la fois immobilières (il semble difficile de trouver un local susceptible d'accueillir les trésoreries fusionnées) et politiques.

- la fusion des Trésoreries d'Arzacq, Garlin et Thèze : le Président souhaite « avancer un peu plus » sur ce projet ; il relève que des agents sont en souffrance et souhaitent quitter leur poste. Il ajoute que la réforme territoriale liée au SDCI (Schéma Départemental de Coopération Intercommunale) va vider « un ou deux postes » de leur substance. Toutefois, il a annoncé qu'il aurait du mal à mettre en œuvre cette restructuration pour le 1^{er} janvier 2017, diverses concertations et un comité technique local étant à tenir. Pour ces raisons, la date du 1^{er} janvier 2018 lui paraît plus réaliste, de surcroît il ne souhaite pas gêner le travail du Préfet dans la mise en œuvre du SDCI.

S'agissant de la prise en compte de la souffrance des agents, le Président nous annonce « avoir l'impression de ne faire que ça ». Il nous assure faire remonter les difficultés qui lui sont exprimées, mais que le Directeur Général renvoie au Ministre, qui renvoie la responsabilité au Ministre du Budget ou aux arbitrages de Matignon, et que Matignon renvoie à Bruxelles où des fonctionnaires européens rédigent des normes approuvées par l'assemblée des chefs de Gouvernement.

Il nous dit à nouveau espérer que l'atteinte des objectifs de la trajectoire de rétablissement des comptes publics permettra de « desserrer l'étreinte », si toutefois des postures électorales ne viennent pas relancer les suppressions d'emplois.

Nos commentaires : Vos représentants FO ne peuvent que déplorer et constater qu'en effet certains agents n'en peuvent plus de travailler dans des petites unités surchargées de travail. Ils ne peuvent également que constater que les suppressions d'emplois dont le réseau a été victime depuis plusieurs années ont rendu les conditions de travail particulièrement difficiles à tenir et qu'en fin de compte tout a été fait pour que ces unités demandent grâce, et pour des raisons purement dogmatiques et budgétaires !

La longue litanie des souffrances au travail, exprimée au Président du CHS-CT, n'est que la conséquence des suppressions d'emplois connues et dénoncées depuis longtemps maintenant pas vos représentants FO. Nous l'incitons à continuer à faire remonter cette souffrance, car nous ne reconnaissons pas la chaîne de déresponsabilisation qu'il nous a exposée : au bout de la chaîne, il y a les représentants des gouvernements qui décident, et que ce soit à Paris ou à Bruxelles n'a aucune importance, nous leur demandons de mettre fin aux politiques aveugles de suppressions d'emplois !

Ordre du jour de ce CHS-CT

1) Règlement Intérieur du CHS-CT des Pyrénées-Atlantiques :

Le règlement intérieur du CHS-CT a été adopté. L'aménagement adopté l'an passé a été reconduit ; un secrétaire représentant du personnel issu d'une organisation différente sera désigné à chaque CHS-CT.

2) Note « orientations ministérielles santé, sécurité et conditions de travail » 2016 :

En l'absence de l'Inspecteur Santé et Sécurité au Travail, il a été décidé que la présentation de la note «orientations ministérielles santé, sécurité et conditions de travail» 2016 serait faite lors du prochain CHS-CT.

3) Présentation des Documents Uniques d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) actualisés de la DDFiP des Pyrénées-Atlantiques et de la DRDDI de Bayonne, ainsi que des programmes annuels de prévention (PAP) qui leur sont associés :

L'assistant de Prévention a procédé à la présentation du DUERP et du PAP. Cette présentation a généré des questions, notamment sur la disparition de petits travaux qui étaient recensés comme à faire sur le précédent DUERP. Il a été répondu que certains travaux ont été réalisés, et que dans ce cas les lignes concernées ont pu être retirées du DUERP. Par ailleurs, d'autres ont été reportées dans le registre hygiène et sécurité.

Ces documents ont été approuvés par vos représentants FO et Solidaires. Les représentants CGT et CFDT se sont abstenus.

4) Examen des Registres Santé et Sécurité au Travail de la DDFiP des Pyrénées-Atlantiques et de la DRDDI de Bayonne :

A l'occasion de cet examen, vos représentants FO-FINANCES 64 sont intervenus sur des sujets de sécurité sur deux sites de la DDFIP ; pour l'un d'entre eux, un devis pour une solution a été signé le 17/03/2016 et les travaux devraient démarrer dans un délai de six semaines à compter de cette date. Pour l'autre, il nous a été répondu que tout le système de sécurisation du site va être « remis à plat ».

Vos représentants FO-FINANCES 64 ont également attiré l'attention du Président sur l'impossibilité dans laquelle se trouve un maître chien des Douanes d'accéder aux formations aux conduites à risques de véhicules et de l'absence d'équipement en système de communication de son véhicule.

Le représentant des Douanes, Monsieur Decressac, nous a informé avoir reçu cet agent et lui avoir exposé que si ses demandes de formations n'ont pas reçu de réponse favorable à ce jour, c'est en raison de son profil professionnel qui ne le rend pas prioritaire pour en bénéficier. Si vos représentants FO-FINANCES 64 ont entendu la position de Monsieur Decressac, ils ont insisté sur le fait que la qualification actuelle de cet agent ne devait pas aboutir à l'exclure des formations liées à la sécurité.

5) Point sur les accidents de travail à la DDFiP des Pyrénées-Atlantiques et à la DRDDI de Bayonne :

Vos représentants FO-FINANCES 64 sont intervenus pour que l'Administration communique les circonstances qui ont entouré les accidents évoqués et les impacts qu'ils ont eu sur les agents qui en ont été victimes. La communication minimaliste qui en est actuellement faite ne permet pas à vos représentants d'identifier clairement les facteurs de risques impliqués et ne nous permet donc pas de faire les propositions d'amélioration des conditions de travail qui s'imposent.

Globalement, tant du côté DRDDI (10) que du côté DDFIP (9) les accidents du travail ont diminué, même s'il y en a encore beaucoup trop !

6) Point sur les procédures de suivi des agents en départ ou retour de CLM (Congés de Longue Maladie) et CMO (Congés de Maladie Ordinaire) longs :

Un point a été fait sur les procédures de suivi des agents en départ ou retour de congés de longue maladie ou de congés de maladie ordinaire. A cette occasion, le Président a reconnu qu'avec les difficultés actuelles que vos représentants FO-FINANCES 64 ont rappelé en déclaration liminaire, tous les agents fragilisés n'ont pas forcément toute l'attention requise comme par le passé. Il a même précisé que c'est le rôle de la Direction d'accompagner les chefs de service dans leur rôle de soutien. Nous n'en attendions pas moins !

7) Fermeture de la Recette Régionale des Douanes de Bayonne :

La fermeture de la Recette Régionale des Douanes de Bayonne a été présentée au vote des organisations syndicales : vos représentants FO-FINANCES 64 ont demandé si tous les agents concernés ont été consultés sur leur ressenti quant à l'alternative qui leur est présentée consistant à, soit partir à Bordeaux pour suivre leur mission, soit rester sur place pour changer de métier.

Monsieur Decressac a précisé que tous les agents concernés seront reçus par la cellule psychologique mise en place.

Vos représentants FO-FINANCES 64 ont une suggestion à faire à l'administration ; **qu'elle cesse de mettre en œuvre des réformes traumatisantes, ce qui permettra de mettre fin au besoin de cellule psychologique !**

Sans surprise, les organisations syndicales ont voté contre ce projet à l'unanimité.

8) Restaurants administratifs de Bayonne et de Pau :

Le Président a été alerté sur des problèmes de matériel empêchant le fonctionnement normal du restaurant administratif de Bayonne ; du matériel installé en 2012 est déjà hors d'usage !

Il nous a informé avoir fait remonter le problème auprès du Secrétariat Général, mais ce dernier, avant de remplacer le matériel défaillant, souhaiterait déterminer pour quelles raisons il est déjà obsolète.

Afin d'assurer un service de restauration aux agents de Bayonne, la seule alternative est, soit le remplacement du matériel existant, soit de passer en mode traiteur.

Nous avons été informés que le service BIL aurait obtenu des devis pour remplacer le matériel.

Vos représentants FO-FINANCES 64 ont demandé qu'une demande de crédits d'urgence soit faite auprès du Secrétariat Général afin de financer le remplacement du matériel hors d'usage, et qu'en l'attente la continuité du service de restauration soit assurée par un service en mode traiteur.

Par ailleurs, nous avons insisté sur le fait que la demande de crédits d'urgence ne devait pas être refusée au motif d'un éventuel mauvais usage du matériel ; en effet, depuis quand les agents devraient-ils être punis pour un dysfonctionnement dont ils ne peuvent être tenus pour responsables ?

Le Président s'est engagé à porter ce dossier pour la procédure d'urgence dès le lundi suivant le CHS-CT ; en l'attente il a demandé à ce qu'il soit recouru à des prestations de traiteurs. Il s'est engagé à nous tenir au courant en temps réel, nous ne manquerons pas de suivre ce dossier !

Pour le restaurant administratif de Pau, concernant la réfection des plafonds, le devis a été enclenché. L'entreprise en charge des travaux devait intervenir dans les 10 jours suivant ce CHS-CT.

Pour les sols, en revanche, la DDFIP attendait encore les devis ; les travaux seraient prévus pour le mois d'août.

La réfection des peintures, quant à elle, ne nécessiterait pas la fermeture du restaurant, ces travaux pouvant être effectués les après-midi après le service.

9) Programme d'intervention du CHS-CT des Pyrénées-Atlantiques pour l'année 2016 :

Tous les aménagements de postes demandés seront financés ainsi que tous les projets de la DDFIP (remplacement BAES, renouvellement de 8 trousse de secours pour véhicules, de 14 trousse de secours pour les géomètres, changement de batteries pour la centrale incendie du CFP de Biarritz, remplacement des ouvrants sur le site de Bayonne Vauban et de fauteuils usagés sur divers sites).

Les projets financés pour la DRDDI sont : l'acquisition de 6 ceintures lombaires pour la BSI de Hendaye, les travaux de stabilisation du sol du stand de tir, l'acquisition de deux diables pour le bureau de Mont de Marsan, de 4 kits de balises magnétiques pour les BSI de Bayonne, Pau, Cambo et Oloron, de 8 trousse de secours pour tous les services, de deux casques anti-bruit pour la BSI de Pau, de gants de manipulation pour les unités de surveillance.

10) Programmation des visites de postes et désignation d'une délégation du CHS-CT :

Concernant les visites de postes que la DDFIP souhaite faire avec une délégation du CHS-CT (dans le cadre de restructurations notamment), vos représentants FO-FINANCES 64 ont proposé qu'elles soient programmées lorsque la Direction aura des projets suffisamment précis, mais pour lesquels des modifications peuvent encore être apportées ; de cette manière, les visites de postes garderont tout leur sens en permettant de recueillir et de prendre en compte l'avis des agents concernés par les projets de la DDFIP !

11) Questions diverses :

Réinstallation Trésorerie Anglet-Adour-Océan :

Vos représentants FO-FINANCES 64 ont demandé au Président pourquoi la situation du déménagement de la Trésorerie d'Anglet-Adour-Océan semblait bloquée.

Madame Cagnat nous a informés que le dossier a été présenté pour analyse à Toulouse et que des anomalies ont été décelées dans les pièces du marché d'aménagement des nouveaux locaux (à l'aéroport de Biarritz).

Madame Cheylan nous a précisé qu'un problème se posait à nouveau dans la mesure où, suite à une mauvaise évaluation des travaux à effectuer, il n'a pas été anticipé que les guichets sécurisés prévus pour la nouvelle Trésorerie soient posés sur un sol renforcé comme requis.

Selon Madame Cheylan, il n'y aura pas de problème de surcoût, mais il y aura bien un décalage de deux mois dans la réalisation des travaux, la fin de ces derniers étant prévue pour le 31 juillet 2017.

Vos représentants FO-FINANCES 64 espèrent qu'aucun autre rebondissement ne viendra différer l'installation de nos collègues d'Anglet dans leurs nouveaux locaux, ce dossier ayant déjà pris beaucoup de retard !

Vos représentants à ce CHSCT

Jean-Philippe ALTHAPE (DDFIP Pau, 05 59 82 24 00)

Emmanuel JALLAN (Douanes Pau)

Sonia PUCHEUX (Douanes Pau)